



Centre Socio-Culturel de la Montagne Verte

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Les Bains

1 quai de la Flassmatt

67200 Strasbourg

Des projets plein la tête.

PROJET PÉDAGOGIQUE SIMPLIFIÉ

Mai 2023

Du 6 septembre 2023 au 3 juillet 2024

Coordination secteur enfant : Vincent RITT

SOMMAIRE

I. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE.....	3
1. L'organisateur.....	3
2. L'implantation.....	3
3. Le cadre d'accueil.....	3
4. La sécurité des bâtiments.....	3
5. Le public accueilli.....	4
6. L'équipe.....	4
7. La restauration.....	5
II. LES OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.....	5
1. Les objectifs pédagogiques.....	5
2. Les moyens mis en œuvre.....	6
3. Le projet d'animation.....	7
III. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA JOURNÉE.....	8
1. Accueil et départ de l'enfant.....	8
2. Rassemblement du matin.....	8
3. Les activités et les sorties.....	8
4. Le temps forum.....	10
IV. ÉVALUATION ET BILAN DE L'ACCUEIL.....	10

I. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

1. L'organisateur

Centre Socioculturel de la Montagne verte

10 rue d'Ostwald

67200 Strasbourg

Tél: 06 45 72 23 41

Mail : v.ritt@cscmontagneverte.asso.fr

2. L'implantation

CSC Montagne verte "Les Bains"

1 quai de la Flassmatt

67200 Strasbourg

3. Le cadre d'accueil

L'accueil périscolaire utilise les locaux "Les Bains" du CSC de la Montagne verte.

Le site est composé :

- au rez-de-chaussée : une salle d'activités maternelle, une salle de repos pouvant servir de salle d'activités, de toilettes maternelles, d'une terrasse extérieure, d'une salle réservée au petit déjeuner le matin.
- au premier étage : une grande salle d'activités pour les élémentaire, un toilette, une bibliothèque/coin lecture
- au sous-sol : une salle d'activité artistique, une cuisine, une salle de rangement de matériel

4. La sécurité des bâtiments

Les bâtiments sont aux normes en termes d'accueil et l'espace sera aménagé par l'équipe d'animation en respectant les règles de sécurité.

Un exercice d'évacuation sera réalisé dans les premiers jours de fonctionnement : le rôle de chacun sera défini.

5. Le public accueilli

La capacité d'accueil est de 40 enfants âgés de 6 à 12 ans. L'accueil est mixte et ouvert à tous les enfants.

Concernant les enfants porteurs d'un handicap, **Le principe d'accessibilité pour tous, quel que soit le handicap, est réaffirmé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.** La loi de 2005 nous dit : « Les accueils collectifs de mineurs avec hébergement (séjour de vacances, accueil de scoutisme) ou sans hébergement (accueil de loisirs, périscolaire) doivent permettre à chacun d'y participer, qu'il soit ou non en situation de handicap ou ait ou non des troubles de santé. »

Une réflexion devra être engagée entre l'équipe d'animation et les parents de l'enfant concerné afin de déterminer l'accessibilité aux locaux nécessaire à l'accueil de l'enfant. Un dossier devra ensuite être constitué pour le bon déroulement de l'accueil de l'enfant.

Concernant les enfants atteints de troubles de la santé (alimentaire, asthme, etc.), la Circulaire n°2003-135 du 9 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période explique que dans les centres de loisirs et les centres d'hébergement, « l'ensemble des prescriptions qui permet, dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé, de favoriser l'intégration dans les établissements scolaires, les crèches, les jardins d'enfants et les haltes-garderies des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé sur une longue période ne peut s'appliquer tel quel à la spécificité des accueils en centre de vacances et de loisirs ».

Cependant, l'accueil périscolaire est prêt à rencontrer les parents afin de pouvoir constituer un dossier regroupant les informations nécessaires au bon suivi de l'enfant.

6. L'équipe

L'accueil fonctionne en suivant les directives du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et les consignes définies par l'organisateur. L'équipe d'animation sera constituée de 5 animateurs(trices) diplômés ou stagiaires.

7. La restauration

La restauration se déroulera au CREPS de Strasbourg et sera encadrée par l'équipe d'animation. Les enfants rejoindront le CREPS avec les animateurs à pied tous les mercredis. Le service de restauration est assuré par le CREPS.

Différents régimes sont proposés : standard, sans porc et végétarien.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, un protocole peut être mis en place avec les parents de l'enfant concerné.

II. LES OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

« Tout être humain peut développer son potentiel si on lui en laisse le temps et si on l'en croit capable. »

Un Accueil Collectif de Mineurs doit être un lieu de loisirs, de détente et d'échanges pour l'enfant. Il a une démarche éducative auprès de l'enfant, complémentaire à l'école et la famille. L'éducation doit se fonder sur l'activité, sur le jeu qui est un élément essentiel dans la formation personnelle de l'enfant.

L'accueil de loisirs/périscolaire permet à l'enfant de vivre une expérience enrichissante de vie en collectivité où chacun va pouvoir trouver sa place et vivre à son rythme. Chaque enfant doit pouvoir choisir librement ses activités, s'exprimer, développer ses capacités, se découvrir de nouvelles possibilités, entrer en relation avec d'autres personnes, et prendre part aux décisions concernant le déroulement de ses propres vacances et loisirs.

Les objectifs pédagogiques que cherchent à atteindre la direction de l'accueil périscolaire découlent des différentes valeurs du CSC, mais aussi des projets sociaux du centre, qui seront mis en avant pour participer à l'épanouissement de l'enfant.

1. Les objectifs pédagogiques

Ce projet pédagogique est composé de 4 objectifs généraux, déclinés en objectifs opérationnels :

1. Favoriser l'apprentissage de l'autonomie

Mettre en place des espaces d'autonomies

Pendant le temps de l'accueil, il sera mis en place des espaces d'autonomies, c'est à dire des espaces réservés à des activités spécifiques où les enfants seront libres d'aller afin d'être autonome dans cet espace et sur cette activité. Il s'agit ici de développer la capacité des enfants à devenir de plus en plus autonome dans un espace cadré avec des règles.

2. Sensibiliser et agir pour l'environnement

Découvrir la nature en laissant les enfants libres d'expérimenter

L'écologie est aujourd'hui un sujet plus que d'actualité, mais avant de parler d'écologie, il est primordial de parler de nature, d'écosystème. Afin de faire le lien avec l'autonomie de l'enfant, il nous semble important de proposer des activités dehors, en pleine nature où les enfants seront libres d'expérimenter afin de mieux appréhender leur environnement.

3. Être un espace d'initiative d'enfant

Accompagner les enfants dans la réalisation de leur projet

Il nous semble important que l'accueil collectif du mercredi soit reconnu comme un lieu où les enfants puissent expérimenter selon leur envie. Bien souvent, les enfants ont des projets, envies, plein la tête, et notre rôle est de les accompagner dans la réalisation, mise en œuvre de leurs projets, envies.

4. Favoriser l'expression des enfants

Mettre en place des temps de forum afin de favoriser l'expression

Il est important que chaque enfant puissent s'exprimer afin de pouvoir répondre aux mieux à ses besoins. L'apprentissage du langage, la participation au sein du groupe, la prise de confiance en soi sont d'autant d'éléments que l'expression permet de travailler. Afin de la favoriser, nous proposerons divers temps forums au long de la journée.

2. Les moyens mis en œuvre

Pour réaliser ces objectifs, il va falloir mobiliser et mettre en place les moyens nécessaires.

Outre l'aspect financier, il est aussi question de savoir comment réaliser ces objectifs. Pédagogiquement d'abord, qu'allons-nous mettre en place pour atteindre les objectifs, mais aussi quels sont les chances de réussite que nous nous donnons ? Nous ne pourrions pas traiter tous ces objectifs en même temps, et donc il va aussi falloir équilibrer nos activités afin que celles-ci répondent à l'ensemble de nos objectifs sur l'année. Il ne s'agit pas d'un sprint mais d'une course de fond.

Mettre en place des espaces d'autonomie :

Pour qu'un espace d'autonomie fonctionne il est primordial qu'il soit reconnu et identifiable par tous. Il est important que des règles claires soient mises en place et explicitées à tous. Le contenu de cet espace doit être adapté aux degrés d'autonomie des enfants et pourra donc évoluer avec le temps.

Découvrir la nature en laissant les enfants libres d'expérimenter :

Les animateurs s'appuieront sur la méthode « Grandir dehors » dont ils trouveront le guide pédagogique et méthodologique en accès libre au CSC. Les animateurs devront mettre en place dans leur projet un aspect nature qui les obligera à sortir dehors au moins 1 fois sur la durée du projet avec les enfants.

Accompagner les enfants dans la réalisation de leur projet :

Les animateurs devront mettre en place des temps de partage et d'échange afin d'être à l'écoute des envies et des projets des enfants. Un mur d'envie sera installé à l'entrée de l'accueil afin que chaque enfant puissent y inscrire ces envies. Le rôle des animateurs sera de mettre en place un accompagnement des enfants sur les envies partagées. En pratique, le temps du matin sera dédiés à la mise en place de ces activités/projets.

Mettre en place des temps de forum afin de favoriser l'expression :

Chaque mercredi matin sera proposé aux enfants un temps dit « forum » au début des activités. Son rôle a pour but que chaque enfant puisse partager son humeur du jour, de raconter ce qu'il souhaite partager au groupe. C'est un temps de discussion plutôt libre.

A la fin de la journée, un temps de bilan en petit groupe sera proposé aux enfants. Ceux-ci pourront s'exprimer sur leur ressenti de la journée, les difficultés rencontrés, les expériences vécues (bonne ou mauvaise), le rôle de l'animateur sera de faciliter la parole et d'être à l'écoute de ce qui y est dit, sans forcément intervenir ou justifier tel ou tel choix sur la journée. C'est un moment d'expression libre des enfants.

3. Le projet d'animation

La journée sera divisée en 2 partie

Les matins, seront dédiés à des activités libre en fonction des projets qui émergeront des envies des enfants. Les animateurs devront être en capacités de s'adapter aux envies des enfants.

Les après-midis seront rythmés par des projets d'animation en fonction des envies des enfants et mis en place par les animateurs. Ils seront effectif sur une période de 6 à 7 semaines, durant les périodes scolaires. Ils changeront après chaque rentrée des vacances scolaires. Un programme sera distribué en amont aux parents pour les tenir informées des activités proposées les après-midis.

III. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA JOURNÉE

1. Accueil et départ de l'enfant

L'accueil est un moment important dans la prise en charge de l'enfant et déterminant pour le bon déroulement de la journée. C'est le premier contact de la journée entre la famille et les professionnels, il doit permettre d'instaurer un climat de confiance. Afin de veiller à la sécurité affective de l'enfant, il est important que la transition se passe en douceur. C'est pourquoi ce moment aura lieu autour d'un petit déjeuner ce qui lui permettra de rassembler son énergie, afin de bien commencer la journée, mais aussi de prendre sa place au sein du collectif. Les animateurs accompagneront ces temps de petit déjeuner tout en restant présents pour les parents qui le demandent.

L'accueil est également un moment d'échange entre les parents et les animateurs, c'est un moment privilégié qui sera individualisé le plus possible. La mise en place d'un petit déjeuner le matin favorise cet échange, et permet à l'enfant d'avoir l'énergie nécessaire jusqu'au repas du midi. Les parents pourront consulter le programme de la journée qui sera affiché.

L'accueil et le départ s'articuleront autour de jeux libres ou proposés. L'accueil se fera de façon échelonnée dans la grande salle de 8h00 à 9h00 ou bien dans la salle de jeux. Le départ se fera également de façon échelonnée de 17h à 18h00, les parents, ou les personnes autorisées à venir chercher l'enfant, le chercheront à l'endroit indiqué par la personne d'accueil.

2. Rassemblement du matin

Le temps de rassemblement du matin est un moment convivial d'échanges. Il permet à tous les enfants de se retrouver en groupe pour s'exprimer librement et de dire ce qui leur tient à cœur.

Les animateurs profitent de ce temps pour présenter le programme de la journée, les règles de vie en collectivité si besoin, et prendre en compte les envies des enfants. Ils pourront également présenter une « mise en train » de la journée par des sketches, contes, chants ou autres divertissements afin de permettre à chacun d'entrer dans la journée avec bonne humeur.

3. Les activités et les sorties

- *Les activités :*

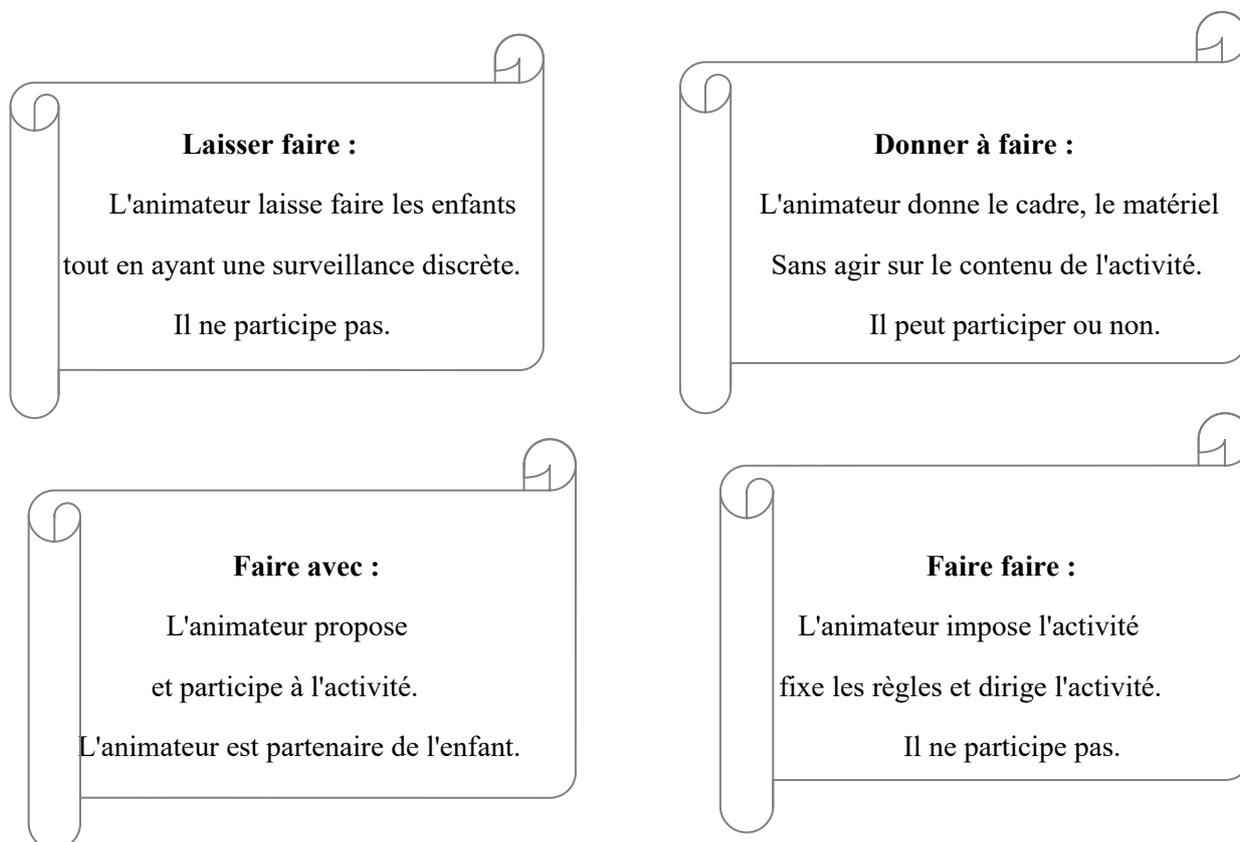
Des activités diverses et variées seront organisées quotidiennement en tenant compte de l'âge des

enfants et en adéquation avec le projet pédagogique. Les enfants choisiront de participer ou non à une activité en fonction de leurs goûts. Si l'enfant ne souhaite participer à aucune activité, il pourra se retrouver dans l'espace d'autonomie.

Les enfants pourront être acteurs de leurs loisirs en ayant la possibilité de proposer des activités ou projets qu'ils aimeraient réaliser au sein de l'accueil de loisirs. Les animateurs essaieront de répondre au mieux à leurs demandes.

Il sera également important que les enfants soient impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement de l'activité.

Notre conception des activités :



- *Les sorties :*

Des sorties à la demi-journée ou journée complète seront organisées. Elles permettront à l'enfant de pouvoir sortir de son quotidien et de découvrir le monde environnant qu'il soit naturel, culturel ou bien encore social.

Un planning des activités et des sorties sera affiché dans le hall d'entrée de l'accueil de loisirs en début de chaque période.

Ce planning pourra être modifié par l'équipe si nécessaire.

4. Le temps forum

Le temps forum du soir est un moment convivial d'échanges. Il permet à tous les enfants de se retrouver en petit groupe pour s'exprimer librement et de dire ce qui leur tient à cœur.

C'est un temps de retour sur la journée et aussi un moment qui permet l'émergence des idées, des projets d'activités.

Le temps forum se fait par groupe d'âge.

IV. ÉVALUATION ET BILAN DE L'ACCUEIL

Afin d'adapter au mieux notre fonctionnement aux diverses demandes des enfants, parents et des différents membres de l'équipe, nous mettrons en place des procédures d'évaluation du projet pédagogique tout au long du séjour :

- Une réunion hebdomadaire sera faite pour réaliser un bilan du mercredi passé et pour préparer le suivant : l'équipe pourra ainsi échanger sur les points positifs du mercredi, mais également sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.
- Un bilan final collectif sera réalisé afin de déterminer si les objectifs préalablement fixés pour chacun ont été atteints.
- Un bilan quotidien sera réalisé avec les enfants, afin qu'ils puissent exprimer leur sentiment sur la journée écoulée et faire part aux animateurs de leurs besoins.
- Évaluation de l'équipe d'animation : au cours de l'année, trois entretiens auront lieu avec chaque animateur(trice) afin de définir les points positifs et les points à améliorer concernant leur fonction d'animateur(trice).
- Un questionnaire de satisfaction à destination des familles sera proposé afin de prendre en compte leur avis sur le déroulement de l'accueil de leur enfant.